

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

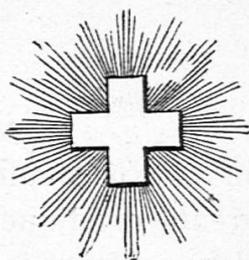
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIX<sup>m</sup>e ANNÉE

N° 48.



LAUSANNE

29 Novembre 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *Sur le banc.* — *Examens pédagogiques des recrues en 1912.* — *Concours scolaire.* — *Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Sujets d'examen.* — *Cours complémentaires.*

---

## SUR LE BANC<sup>1</sup>

Ah ! le bon livre ! et comme son auteur a eu raison de réunir ainsi ce qui était dispersé dans diverses publications, et d'autant plus raison que prose et poésie forment un tout parfaitement homogène, malgré la diversité des sujets. Ces récits campagnards, dédiés « aux paysans et à ceux qui connaissent et aiment le village », seront goûtés par tous ceux — et ils sont nombreux — qui aiment la simplicité, la bonhomie, la saveur et la finesse du parler vaudois, qui aiment ces expressions du cru que les termes les mieux choisis du français le plus pur ne peuvent remplacer, qui aiment cette vie des champs saine, sobre, honnête, ces mœurs et ces coutumes patriarcales que ne connaîtront plus nos enfants, tout au moins nos petits-enfants. Ils sont écrits sans prétention, à la bonne franquette, mais dans une langue qui ne manque ni de souplesse, ni de précision, et qui a cette saveur du pain de méteil avec lequel on fait de si bonnes « dix heures », ou de ces « blessons à cornes », — poires rustiques s'il en fut, — dorées à point, au jus un peu acidulé, qu'on croque en claquant des lèvres, tant elles sont affriolantes.

<sup>1</sup> *Sur le banc*, récits campagnards, par A. Roulier. — Librairie Payot & Cie, Lausanne, 3 fr. 50.

L'auteur a une affection toute particulière pour Rabelais ; il y a entre eux comme une parenté mystique : la fée qui présida aux destinées du curé de Meudon a effleuré le front de notre auteur, en se penchant sur son berceau. Seulement, s'il y a de la saveur, de la verve, de la fantaisie, de la jovialité dans « Sur le banc », on n'y trouve pas la crudité, la truculence, la licence et la satire rabelaisiennes. Et comme c'est bien vu, bien senti ! Quelle finesse d'observation mise au service d'un amour profond de la terre et de celui qui l'arrose de ses sueurs ! Les scènes de la vie campagnarde revivent à nos yeux, saisissantes comme la réalité ; nous les vivons nous-même, et c'est rafraîchissant, réconfortant, je vous assure, de se sentir baigné dans cette atmosphère toute pénétrée de naïveté, de sincérité. On n'éprouve aucune lassitude à lire ces 300 pages ; on passe d'un conte à une poésie, d'une nouvelle à une scène villageoise avec l'état d'esprit d'un gourmet se préparant à la dégustation de vins de choix. Pour un peu et toute proportion gardée, nous dirions ce que M<sup>me</sup> de Sévigné disait des fables de La Fontaine :

« C'est un panier de cerises ; quand on a pris les plus belles, le panier reste vide. »

On comprend pourquoi on est saisi par le charme particulier qui se dégage de « Sur le banc » quand on sait, — comme moi, — que l'auteur a vécu son enfance dans le milieu où il a placé ses personnages, que ceux-ci sont pris sur le vif, qu'il a demeuré au « Coin », le quartier le plus rustique et le plus pittoresque qu'on puisse imaginer, et que sa carrière d'instituteur s'est écoulée tout entière au milieu des paysans qu'il comprend, qu'il aime et qu'il admire. Il peut dire comme Rambert et avec non moins de fierté :

« Je suis né paysan et je le resterai ».

M. Roulier aime la campagne et il nous la fait aimer : voilà son plus beau titre à notre reconnaissance.

Certes, tout n'est pas parfait dans ce recueil, et quelques censeurs sévères pourraient critiquer la pauvreté d'invention de tel récit, la banalité de tel autre ; ils ne lui enlèveront pas l'honneur d'être un hymne à la gloire de notre beau et bon coin de terre et à la gloire du paysan vaudois ; ils ne pourront empêcher que « Les

Foins », « le Diable et le Vigneron », le Coin », le « Vieux Laboureur », « les Lézards », ne soient dignes de figurer dans une anthologie.

Nous nous résumons en répétant avec l'auteur : Lisez seulement !

Aug. GAILLARD.

### Examens pédagogiques des recrues en 1912.

La moyenne générale de la Suisse, qui oscillait depuis cinq ans entre 7,42 et 7,32, tombe brusquement à 7,18. Voici comment se classent les cantons (les chiffres entre parenthèses indiquent le rang de 1911) :

| Rang     | Cantons       | 1912 | 1911 | Rang     | Cantons        | 1912 | 1911 |
|----------|---------------|------|------|----------|----------------|------|------|
| 7. ( 9)  | Zurich        | 6,83 | 6,99 | 10. ( 6) | Schaffhouse    | 6,92 | 6,83 |
| 19. (19) | Berne         | 7,47 | 7,68 | 18. (18) | Appenzell-Ext. | 7,34 | 7,38 |
| 14. (15) | Lucerne       | 7,19 | 7,36 | 22. (21) | Appenzell-Int. | 7,76 | 7,89 |
| 25. (25) | Uri           | 7,96 | 8,72 | 15. (16) | St-Gall        | 7,20 | 7,37 |
| 24. (24) | Schwytz       | 7,91 | 8,29 | 21. (22) | Grisons        | 7,74 | 7,98 |
| 2. ( 7)  | Obwald        | 6,58 | 6,85 | 11. (17) | Argovie        | 7,05 | 7,37 |
| 3. (10)  | Nidwald       | 6,65 | 7,05 | 8. ( 5)  | Thurgovie      | 6,83 | 6,78 |
| 5. ( 4)  | Glaris        | 6,73 | 6,71 | 23. (23) | Tessin         | 7,88 | 8,01 |
| 12. ( 3) | Zoug          | 7,11 | 6,70 | 13. (13) | Vaud           | 7,14 | 7,13 |
| 9. (14)  | Fribourg      | 6,90 | 7,11 | 17. (14) | Valais         | 7,30 | 7,16 |
| 16. (12) | Soleure       | 7,21 | 7,11 | 6. ( 8)  | Neuchâtel      | 6,76 | 6,96 |
| 4. ( 2)  | Bâle-Ville    | 6,72 | 6,68 | 1. ( 1)  | Genève         | 6,43 | 6,54 |
| 20. (20) | Bâle-Campagne | 7,55 | 7,85 |          |                |      |      |

Il est un fait qui frappe dans ce tableau, c'est qu'aucun canton n'accuse une moyenne de 8, alors que ce chiffre était mentionné pour 1911 dans trois cantons et qu'en 1909 encore on voyait figurer deux 9. Les résultats des cantons se sont, en outre, sensiblement rapprochés ; c'est ainsi que l'écart entre le meilleur et le plus mauvais a passé de 2,18 à 1,53. On voit enfin que l'ordre de 1911 est presque complètement bouleversé, notamment par l'avance imprévue qu'ont prise les deux Unterwald, qui se classent avant Bâle-Ville, immédiatement après Genève.

On constate que le résultat général marque de nouveau — pour la première fois depuis cinq ans — un progrès notable sur l'année précédente. Le 40 % des recrues (Vaud 39 %) ont obtenu de très bons résultats, contre 39 % l'année précédente (Vaud 38 %). Seulement 4 % ont eu de très mauvais résultats (Vaud 3 %) contre 5 % en 1911 (Vaud 2 %).

Les notes moyennes se sont élevées en 1912 à 7,18 pour toute la Suisse et à 7,14 pour Vaud contre 7,33 et 7,13 pour 1911.

### Concours scolaires.

*Fête de la Paix, 18 mai 1914.* — Concours scolaire d'enseignement pacifiste organisé sous la direction de la Commission d'enseignement pacifiste des Congrès universels de la Paix.

Un concours international pacifiste sera ouvert, en toutes langues, le 18 mai 1914 entre les élèves des écoles primaires des deux sexes. Seuls les élèves âgés de moins de 15 ans y pourront prendre part.

Le sujet portera sur l'une des matières d'enseignement pacifiste traitées dans les précis de MM. Sève et Delassus et dans l'Histoire sommaire de l'arbitrage permanent, de M. Gaston Moch <sup>1</sup>.

La durée de la composition sera de deux heures et demie.

L'épreuve sera surveillée par deux personnes qualifiées à cet effet. Les signatures des élèves et des deux personnes déléguées à la surveillance seront placées en un coin cacheté de l'épreuve. Celle-ci sera mise à la poste le jour même (18 mai) à l'adresse de M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, à Luzarches, Seine-et-Oise, ou de M<sup>me</sup> Fannie Fern Andreys, 405, Marlborough Street, Boston, Mass., U. S. A.

Les maîtres ayant à faire concourir des élèves sont priés de les faire inscrire par lettre à M. Emile Arnaud, déposée à la poste le 31 mars au plus tard sous pli cacheté. Le sujet sera adressé en temps opportun à l'école, avec les instructions nécessaires à la désignation des personnes déléguées à la surveillance.

Il sera décerné un certain nombre de prix aux élèves. Ces prix pourront être de 50 francs, 20 francs, 10 francs et 5 francs. Des ouvrages pourront être ajoutés aux prix en espèces et aux mentions honorables.

Des récompenses seront réservées aux maîtres dont deux élèves au moins figureront parmi les lauréats.

*Prix de la Paix* décernés sous les auspices de la « Ligue américaine pour l'Enseignement de la Paix dans les écoles ».

Deux séries de prix appelés Prix Seabury sont offerts aux mémoires présentés sur les sujets suivants :

1. *Du rôle et du devoir des écoles dans le Mouvement international de la Paix.*

Ce concours est ouvert entre les élèves des Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

2. *Signification et importance des deux Conférences de la Paix de La Haye.*

Ce concours est ouvert entre les élèves de l'enseignement primaire et secondaire.

Chaque série se composera de trois prix, respectivement de trois cent soixante-quinze francs, deux cent cinquante francs et cent vingt-cinq francs à décerner aux meilleurs mémoires.

Le concours sera clos le 1<sup>er</sup> mars 1914.

Les manuscrits ne devront pas excéder 5000 mots (une moyenne de 3000 mots est considérée comme suffisante). Ils devront être écrits lisiblement et seulement au recto, en langue anglaise, française, allemande ou italienne.

Le nom de l'auteur ne devra pas figurer sur le manuscrit, mais il devra être

<sup>1</sup> Les ouvrages de M. Sève sont édités par MM. Giard et Brière, rue Soufflot, à Paris, Ceux de MM. Delassus et Gaston Moch par l'Institut international de la Paix, 4, rue de Greffulhe, à Paris. Ils sont mis, par le Bureau international de la Paix, à Berne, à la disposition des maîtres qui désirent préparer des élèves à prendre part au concours.

adressé, en même temps que le manuscrit, sous enveloppe fermée portant deux devises également sur le mémoire.

Les manuscrits devront parvenir au plus tard le *1<sup>er</sup> mars 1914*, soit à *M<sup>me</sup> Fannie Fern Andrews*, secrétaire de l'*American School Peace League*, 405, *Marlboroug Street*, Boston, Mass. (E.-U. d'A.) ou à *M. Emile Arnaud*, président de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, à *Luzarches (Seine-et-Oise)*, France.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Modernisme.** — Non contentes d'avoir voix au chapitre dans les élections pastorales, les femmes veulent encore dire leur mot en matière scolaire. En effet, « l'Union des femmes du canton de Vaud » vient d'adresser une lettre à toutes les Municipalités vaudoises, leur demandant de bien vouloir faire une petite place au sein des Commissions scolaires à l'élément féminin. Nous ne sommes pas anti-féministe absolu, bien au contraire ; nous sommes tout prêt à accorder à la femme la part qui lui revient, mais il ne faut pas aller trop loin. La petite place que l'on réclame au début paraît bien anodine, mais où s'arrêtera-t-on, une fois l'entrée forcée ? Actuellement, MM. les pasteurs font des pieds et des mains pour changer le mode de nomination auquel ils sont soumis ; ils faut croire que le suffrage féminin ne les a pas enchantés outre mesure.<sup>1</sup> Pourquoi vouloir tenter une nouvelle expérience dans un autre domaine ? Le rouage des Commissions scolaires grince souvent tel qu'il est actuellement ; il paraît donc absolument inutile de vouloir le compliquer encore, à moins que Mesdames les futures membres des Commissions scolaires nous promettent fermement de prendre énergiquement en main la défense des intérêts de l'école, de faire respecter la loi et non pas la contourner comme on le fait trop souvent ; enfin, si elles prennent l'engagement moral de placer le drapeau de l'école bien haut et au-dessus de tout, nous verrons à changer d'opinion. Pour l'instant nous sommes persuadé que la vraie tâche de la femme est à la maison, au sein du foyer domestique ; là, elle a son œuvre ; là elle peut faire valoir ses talents et là aussi elle peut servir utilement la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse ; elle peut faire œuvre de patriotisme et servir son pays. A chacun sa place et rien n'ira plus mal ! A. D.

\*\*\* **L'enseignement de l'histoire par l'image.** — M. Ami de Beaumont, professeur à Lausanne, vient d'innover une façon intéressante de présenter l'histoire nationale à la jeunesse, au moyen de l'image et de la poésie. C'est là un essai original, mais point tellement nouveau, puisque nous trouvons déjà au « Musée scolaire », une série de vues pour projections lumineuses reproduisant les principales scènes de notre histoire nationale. Malheureusement cette série n'est pas très bonne et elle aurait besoin d'être complétée, car elle finit avec Pestalozzi. N'importe, l'idée de M. de Beaumont conserve toute sa saveur et le but qu'il poursuit est éminemment patriotique ; il veut instruire notre jeunesse par la vue et par l'ouïe, et autant que possible se passer de l'enseignement

<sup>1</sup> Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de ses opinions (*Lu Réd.*)

livresque. C'est très bien pour qui peut le faire et nous souhaitons au distingué conférencier d'être encouragé dans sa tentative. Sa première causerie a attiré de nombreux auditeurs et a été des plus intéressantes. Elle avait trait à la naissance de la liberté dans les Waldstätten, au pacte de 1291 et au serment des trois Suisses. Le conférencier a dit plusieurs pièces de vers avec talent et de très nombreuses vues et reproductions d'images populaires ont illustré sa causerie. Dans sa deuxième audition, M. de Beaumont a parlé de « Guillaume Tell ; » il a déclamé avec l'art qu'on lui connaît la scène de la pomme, de Schiller ; dans une troisième causerie, il parlera du « Baptême de sang à Morgarten ». Pour terminer, nous nous associons pleinement à l'idée de M. de Beaumont, idée que nous trouvons excellente et que nous souhaitons voir reprise dans nos écoles, partout où cela est possible. On ne saurait trop faire pour l'enseignement de l'histoire nationale qui est un des meilleurs moyens pour cultiver le sentiment patriotique de notre jeunesse.

\*\*\* **Choses et autres.** — Le village de Poliez-Pittet a inauguré dernièrement deux bâtiments scolaires, absolument semblables, l'un pour la communauté protestante, l'autre pour la paroisse protestante. Ils comprennent une classe pour 50 élèves, une salle paroissiale, une salle de couture et un appartement de cinq pièces pour l'instituteur. L'inauguration a eu lieu en présence des représentants de l'autorité cantonale et des autorités locales.

La Municipalité d'Allaman a décidé que le balayage des classes serait fait dorénavant trois fois par semaine, par un concierge et non par les élèves. C'est avec plaisir que nous enregistrons ce progrès dans le domaine de l'hygiène scolaire.

A. D.

NEUCHÂTEL. — **Société pédagogique.** — *Activité des sections. (Suite.)*  
— II. *Boudry.* — Effectif : une soixantaine de membres soit l'unanimité du Corps enseignant du district. M. A. *Héritier*, président constate une sorte de résurrection de la section qui semble être sortie de son indolence. Il y a eu quatre séances bien fréquentées, consacrées à onze travaux divers, dont l'analyse du volume de Fiaux : « Vers la Science », principalement les chapitres touchant la critique de l'école. L'enseignement du chant par le moyen de la musique chiffrée se proposant d'arriver comme but à déchiffrer aisément et couramment ; la musique notée a aussi donné lieu à d'intéressants travaux, démonstrations pratiques et expériences dans les classes. D'autres leçons ont été données et écoutées avec fruit. Le rapport de la section de Boudry se termine par quatre vœux adressés au Comité Central :

1. La commission consultative pour l'enseignement primaire, est priée de demander les desiderata du Corps enseignant.

2. On demande que le nouveau cours de gymnastique soit distribué au personnel enseignant.

3. Il est exprimé le vœu qu'un Cours d'initiation au nouveau mode et à la nouvelle méthode d'enseignement de la gymnastique soit organisé pour les membres du Corps enseignant.

4. Enfin la question des traitements, particulièrement de ceux des jeunes institutrices qui ne sont pas encore au bénéfice de la haute paie cantonale, et

qui ont à faire face à de grosses dépenses, est remise à la sollicitude du Comité Central.

(On sait qu'il a été entrepris une étude de la question des traitements en général et que le Comité Central a présenté à l'assemblée générale du 3 octobre un rapport dont les conclusions furent adoptées et dont on décida l'envoi aux autorités communales du canton tout entier.)

L'impression qui résulte de ce compte rendu de l'activité de la section du district de Boudry est bien, qu'en effet, on s'est ressaisi et qu'on marche vers une activité plus considérable et plus fructueuse qu'auparavant. Il est encore à souhaiter que les vœux 2 et 3 soient pris en considération. Un peu partout, on travaille maintenant avec le nouveau manuel de gymnastique et, dans plusieurs cantons, on a organisé des cours pour le personnel enseignant et de tels cours, avec l'introduction du nouveau manuel, seraient les bienvenus.

(A suivre.)

L. Q.

**JURA BERNOIS. — Société pédagogique jurassienne. (Suite.)** — On passe ensuite au choix de la question à traiter à la prochaine assemblée générale. Différentes propositions sont faites; nous relevons en particulier : la revision du plan d'études des écoles normales, l'enseignement ménager, l'enseignement de l'histoire nationale, l'enseignement du dessin, etc. En votation finale, c'est l'enseignement du dessin qui l'emporte. Vu les déficiences de la méthode actuelle, dont chacun se plaint, cette question revêt un caractère d'urgence indéniable; elle ne manquera pas que d'intéresser le corps enseignant tout entier.

Pour le rapport général, le Comité central a porté son choix sur MM. Reusser et Villeneuve, maîtres secondaires à Tavannes, deux jeunes collègues qui ont accepté cette tâche avec beaucoup d'amabilité et qui s'en acquitteront sûrement avec talent : le premier a suivi des cours spéciaux de dessin et a enseigné cette branche à l'école primaire, le second est maître de dessin à l'école secondaire et à l'école professionnelle de Tavannes.

Les sections jurassiennes seront invitées à mettre cette importante question à l'étude dans le cours de l'année 1914. Les rapports des sections devront être adressés, avant le 31 décembre 1914, à M. Albert Baumgartner, président de la Société pédagogique jurassienne, à Bienne.

Notre prochaine réunion générale coïncidant avec le 50<sup>me</sup> anniversaire de la Société, le Comité central présentera à l'assemblée de 1915 un petit aperçu historique sur l'activité de la « Jurassienne » depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Cet historique est vivement désiré; il aura peut-être le don de stimuler le zèle de nos sociétaires.

Le président rapporte ensuite sur l'activité du Comité central depuis son entrée en fonctions; les mesures prises par ce dernier reçoivent l'approbation du Comité général.

M. Henri Gobat, inspecteur, à Delémont, est réélu à l'unanimité comme délégué cantonal à la Commission de rédaction de l'Éducateur.

Le Comité accepte enfin une proposition demandant qu'à l'avenir les membres isolés soient invités à se rattacher à une section de district et à participer au

travail de cette section, ceci afin d'éviter les discussions par trop longues en assemblée générale.

A. B.

### BIBLIOGRAPHIE

*Almanach Pestalozzi*, 1914. — Edition pour jeunes filles. — Agenda de poche spécialement destiné à compléter l'instruction de la jeunesse scolaire. — Berne, Kaiser et Cie. Lausanne, Payot et Cie.

Ce petit volume est né sous une bonne étoile. Voici la 5<sup>me</sup> édition française qui vient de paraître et de se dédoubler pour mieux répondre à son but. Outre l'édition spéciale pour le corps enseignant, qui a son légitime succès auprès des maîtres, les éditeurs ont pensé que l'*Almanach Pestalozzi* gagnerait encore en s'adaptant aux jeunes filles.

L'édition que nous avons sous les yeux a le même format que la précédente. Et n'allez pas croire qu'elle se confinerait dans des mièvreries sentimentales. Voyez plutôt : à sa première page, vous trouverez les six strophes de « Roulez tambours ! », au verso, le Conseil fédéral rajeuni et au complet. Puis vient l'énoncé des énigmes proposées avec des primes alléchantes, le résultat du concours de dessin de 1913, avec une reproduction intéressante des cinq dessins primés, le concours de botanique. Le calendrier proprement dit a été augmenté de quelques figures nouvelles. On y a intercalé des réductions d'autoportraits du Titien, du Véronèse et autres peintres de diverses écoles avec au verso une vue d'un tableau de ces maîtres illustres. Une grande variété de tables ont trait à toutes les branches du programme scolaire : mathématiques, géographie, histoire, langue française, botanique, des notions fort utiles d'hygiène, d'économie domestique, des recettes de ménage abondamment illustrées font de cette partie de l'agenda un heureux complément des manuels scolaires et une encyclopédie attrayante. L'aviation occupe une place d'honneur, entre autres la sensationnelle traversée des Alpes par Bider. Des illustrations originales et très réussies sur les victimes de l'étourderie feront certainement réfléchir les jeunes lectrices. Le chapitre : « promenades à travers les bois et les champs » nous a paru particulièrement instructif, avec sa belle série de photo prises sur le vif. Ajoutons-y des conseils sur les soins à donner aux enfants, aux fleurs coupées ou à conserver, sur le nettoyage des dentelles, enfin des instructions détaillées concernant la feuille de patrons que contient la pochette et nous n'aurons pas dit la moitié de ce qu'il y aurait à dire sur l'édition de l'*Almanach Pestalozzi* pour jeunes filles. Il aura, espérons-le, le succès qu'il mérite, car il réalise pleinement le but poursuivi par les éditeurs : consigner dans un format commode nombre de renseignements de première utilité, inculquer le goût du beau et du bien, développer l'amour du travail et de l'étude. N'est-ce pas assez pour recommander chaudement aux parents l'acquisition de l'*Almanach Pestalozzi*, afin d'en faire cadeau à leurs filles ?

H. G.

Reçu et recommandé à nos compatriotes de langue allemande : *Schweizerischer Schülerkalender*, 36<sup>me</sup> année, chez Huber et Cie, à Frauenfeld. Prix fr. 1,50.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE MATERNELLE

#### XIX

##### I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les bêtes nuisibles.**

##### II. LECTURE. — ANALYSE. — VOCABULAIRE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. La maison d'école, où se rendent matin et soir les enfants de Jean, est bien la plus jolie habitation du village. L'air et la lumière y pénètrent par de larges fenêtres. Les salles de classe y sont tapissées de cartes et de tableaux. Dans l'une d'elles, il y a même un musée créé par l'instituteur et ses élèves et qui renferme une foule de choses utiles à l'enseignement. Les insectes recueillis dans les promenades scolaires y sont rangés avec soin dans de petites boîtes vitrées à fond de liège.

2. Ne soyons pas étonnés si les enfants de Jean et leurs camarades connaissent les rongeurs, les vermisseaux, les bestioles de toutes sortes qui vivent de nos fruits, de nos légumes et de nos céréales.

Ils savent, ces fils de paysans, que les rats et les souris, les mulots et les campagnols, le loir et le lérot, sont de voraces pillards, que la courtilière bouleverse les jardins, que les pucerons sucent la sève des arbres, que les escargots et les limaces se gavent de nos salades.

3. Ils n'ignorent pas que la bruche vit dans le pois et le charançon dans le grain de blé, que les papillons vêtus de pourpre et d'or, les capricornes aux longues antennes, les sauterelles, la pyrale de la vigne, les minuscules fourmis, les guêpes aux ailes de tulle, le hanneton, surnommé le fléau des champs et des vergers, sont les pires ennemis de l'agriculture.

4. Ils savent aussi que les larves de la teigne rongent nos vêtements, que le moustique pique l'homme, que le taon pique les bœufs et les chevaux, que la mouche bleue dépose ses œufs sur la viande, que la punaise des lits, la puce et le pou sont de désagréables parasites bien connus des gens paresseux, négligents et malpropres.

GRAMMAIRE : *Revision* : Les pronoms sujets **ils, elles**. Noms, qualificatifs et verbes.

Les mots difficiles : Une jolie **habitation**, l'**air** (aérer, aéré, aérien), la lumière (lumineux), la **fenêtre**, un **musée**, l'**instituteur** (l'institutrice), l'**enseignement** (l'enseigne), les **insectes**, une **boîte**, le **fond**, le **liège**, recueillir, créer.

2. Les **vermisseaux**, les **bestioles**, un **fil** de **paysan**, le **rat**, la **souris**, le **mulot**, le **campagnol**, le **loir**, le **lérot**, de **voraces pillards**, la **courtilière**, le **puceron**, la **sève**, l'**escargot**, la **limace**, se **gaver**.

3. La **bruche**, le **charançon**, le **papillon**, le **capricorne**, la **sauterelle**, la **pyrale**, la **fourmi** (une fourmilière), la **guêpe** (un guêpier), le **hanneton**, le **pois**, (le **poids**, la **poix**), la **pourpre** (couleur rouge), les **antennes**, le **tulle**, le **fléau des champs**, les **ennemis**.

4. La larve, la teigne, le moustique, le taon, (pr. tan), le boeuf, l'oeuf, la punaise, la puce, le pou (pouilleux), le vêtement, le parasite, les gens ; — paresseux, négligents.

III. ELOCUTION. 1. Que savez-vous de la maison d'école où se rendent, matin et soir, les enfants de Jean ? Qu'est-ce qu'un musée ? Que peut renfermer un musée scolaire ? Que met-on dans de petites boîtes vitrées ?

2. Qu'est-ce qu'un ennemi de l'agriculture ? Nommez des rongeurs ? Quels dégâts causent les rats et les souris ? (s'attaquent aux provisions dans les greniers, dans les granges, dans les caves) ; les mulots et les campagnols ? (dévorent les céréales dans les champs) ; le loir et le lérot ? (détruisent les fruits, dans les vergers). Que fait la courtilière ? (coupe les racines). Que font les pucerons ? Que mangent les escargots et les limaces ? Qu'est-ce que la sève des arbres ?

3. Qu'est-ce que la bruche ? (petit insecte dont la larve ronge le pois, la lentille) ; le charançon ? (calandre, insecte dont la larve dévore le grain de blé, ne laissant que l'écorce), les capricornes ? les sauterelles ? la fourmi ? la guêpe ? Nommez un ennemi de la vigne ? Nommez un ennemi de toutes les cultures ? Avez-vous déjà vu des papillons ? Sont-ils jolis ? Pourquoi sont-ils nuisibles ?

4. Qu'est-ce que la teigne ? le moustique ? le taon ? Que fait la mouche bleue ? Comment appelle-t-on les larves de cette mouche ? (asticots). Qu'est-ce qu'un parasite ? Nommez des parasites bien connus des gens malpropres ?

IV. Idée morale. Soyons pitoyables envers tous les êtres vivants. Détruisons les animaux qui menacent nos récoltes, mais épargnons-leur des souffrances inutiles. L'enfant qui maltraite une pauvre bestiole, qui la torture par plaisir est un lâche et un brutal.

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE. D'ORTHOGRAPHE, DE VOCABULAIRE ET DE STYLE.

Au tableau noir : (*Revision.*)

Les écoliers sont en classe. **Ils** écoutent le maître.

Les écolières sont en classe. **Elles** écoutent le maître.

Les loirs sont nuisibles. **Ils** dévorent nos fruits.

Les guêpes sont méchantes. **Elles** piquent de leur dard.

Paul et Robert sont au jardin. **Ils** échenillent des choux.

Liliane et Berthe sont d'actives jeunes filles. **Elles** épluchent des pommes de terre.

REMARQUES : (à faire trouver).

Les mots : **ils**, **elles**, représentent les personnes ou les choses dont on parle.

Ces mots peuvent aussi représenter plusieurs noms au singulier :

**Ils** et **elles** sont des pronoms.

**Ils** tient la place des noms du genre masculin.

**Elles** tient la place des noms du genre féminin.

Le verbe qui a pour sujet le pronom **ils** (ou **elles**) est à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel. Terminaisons en **nt**.

DICTÉES : Fragments du texte et les numéros suivants :

**Les larves des insectes** tissent leurs toiles dans les arbres, creusent des galeries dans le bois le plus dur, se logent dans nos fruits, se réfugient dans les

céréales, se cachent sous l'écorce, rongent les jeunes pousses, dévorent les racines, mangent les feuilles et les bourgeons, sucent la sève des plantes, mordent les fruits, mâchent les fleurs, vident les graines, tondent les étoffes.

VOCABULAIRE: **Tisser**, **sucer**, **mâcher**, **tondre**; — l'écorce, les jeunes pousses, les bourgeons, la sève, les étoffes.

Soulignez les verbes. — Qu'est-ce que le verbe? — Comment s'accorde le verbe?

**Les guêpes** sont un peu plus longues et plus minces que les abeilles. Elles ont six pattes et deux paires d'ailes. Elles possèdent un aiguillon et une languette pour sucer.

Les guêpes vivent aussi en société. Les mâles et les ouvrières meurent vers la fin de l'automne. Les femelles s'enfoncent dans la terre pour y passer les jours froids. Au printemps, elles construisent les nids et y déposent leurs œufs.

Les guêpes sont voraces. Elles aiment les matières sucrées. Elles s'attaquent surtout aux prunes, aux poires et aux raisins.

VOCABULAIRE: Une languette, une société, l'automne, le nid, le printemps, les raisins; — mince, vorace; — s'attaquer.

Soulignez les verbes.

**Le hanneton**. — Je suis **lourd**, **pataud** et **familier**. Je me donne les airs d'une bonne grosse bête. Je suis pourtant le fléau des jardins et des prairies. Feuilles, bourgeons, je dévore tout jusqu'à l'écorce. Je **tonds** les vergers. Je dépouille un **bois** de sa verdure.

(D'après FULBERT DUMONTEIL)

DEVOIR: Mettez la dictée à la 1<sup>e</sup> personne du pluriel. Soulignez les qualificatifs.

**Le ver blanc**. — Je suis la larve du hanneton. Je **vis** trois ans dans la terre. Je ravage les champs et les jardins. Je **m'attaque** à tout. Je mange comme un ogre. Je me gave des racines les plus tendres et les plus savoureuses. Si je suis **odieux** et **replet**, ce n'est pas, certes, pour avoir sucé des pierres.

DEVOIR: Mettez la dictée à la 2<sup>e</sup> personne du singulier, puis à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel. Soulignez les noms.

**L'escargot**. — Je **rampe** sur la terre en portant ma maisonnette sur le dos. En été, lorsqu'il fait **chaud**, je me cache au  **pied** d'un arbre, sous une feuille ou dans la **haie**. Je quitte ma retraite à la **tombée** de la nuit ou après une pluie douce. Je cause de **grands dégâts** dans les jardins et dans les champs. Pendant la saison froide, je me retire dans ma **coquille**, je **m'enfonce** dans la terre et je reste **six** mois sans manger.

DEVOIR: Mettez la dictée à la 2<sup>e</sup> personne du pluriel.

#### VI. RÉCITATION: **L'enfant et la mouche.**

Adrien arrachait les ailes d'une mouche.

Sa mère entre et lui dit: Quel est ce jeu farouche?

Si l'on vous maltraitait ainsi, petit vaurien?

— Je ne lui fais pas mal, maman, ça ne sent rien ;  
Pas un cri ne sort de sa bouche !  
— Ainsi tu crois, méchant, que tu lui fais du bien !  
Mais, l'autre jour, au lit, avec ta grande fièvre,  
Pourquoi donc ne criais-tu pas ?  
— Le cri s'arrêtait sur ma lèvre.  
Je ne pouvais crier, et je souffrais tout bas :  
J'étais si faible ! — Faible ! Eh bien ! mon enfant, vois,  
Cette mouche est encor plus faible mille fois :  
Elle souffre et ne peut crier, pauvre petite !  
Mais vois donc comme elle palpite.

(A. REGAMEY.)

LOUIS RATISBONNE.

### RÉDACTION

*Degré intermédiaire.*

#### Notre maison.

(Livre de lecture Dupraz et Bonjour, page 16.)

IDÉES PRINCIPALES : Premier aspect de la maison : les murs, le toit, les fenêtres — L'appartement. — L'étable, la grange et le fenil. — Propreté des alentours.

REMARQUES : Quoique le sujet soit un peu spécial puisqu'il est question, dans le texte ci-dessus, d'une demeure campagnarde, l'élève sera appelé à décrire la maison paternelle.

En outre l'élève devra dire ce que représente pour lui le toit familial. Il indiquera le nombre des membres de la famille et les raisons pour lesquelles ils lui sont chers.

SUJETS SEMBLABLES : La ferme. — La chaumière. — Le chalet. — Comparer la maison citadine à la maison campagnarde, indiquer celle qu'on préfère et pourquoi ?

P: CH.

### ORTHOGRAPHE

*Degré moyen.*

#### Le bœuf.

Un bon bœuf pour la charrue ne doit être ni trop *gras* ni trop *maigre* ; il doit avoir la tête *courte*, les oreilles *grandes*, bien *velues*, les cornes *fortes* et de *moyenne* grandeur, le front *large*, les yeux *gros* et *noirs*, le muffle *gros* et *camus*, les dents *blanches* et *égales*, les lèvres *noires*, le cou *charnu*, les épaules *grosses* et *pesantes*, la poitrine *large*, les reins fort *larges*, les flancs *grands*, les hanches *longues*, la croupe *épaisse*, les jambes et les cuisses *grosses* et *nerveuses*, le dos *droit* et *plein*, le cuir *grossier* et *maniable*, les pieds *fermes* et l'ongle *court* et *large*.

BUFFON.

GRAMMAIRE. Formation du féminin des qualificatifs ; étudier les différents cas au moyen des adjectifs contenus dans la dictée.

EXERCICE I.

Masculin.

Féminin.

Un bon bœuf.

Une bonne vache.

|              |                 |                               |
|--------------|-----------------|-------------------------------|
| EXERCICE II. | Le corps court. | La tête courte.               |
|              | Le front grand. | L'oreille grande, etc., etc.  |
|              | Substantifs.    | Qualificatifs s'y rapportant. |
|              | bœuf :          | bon, gras, maigre.            |
|              | tête :          | courte.                       |
|              | oreilles :      | grandes, velues.              |
|              | cornes :        | fortes, etc., etc.            |

A. REVERGHON.

*Degré supérieur.*

### Une maison.

La maison est à la lisière du bois, comme la borne à l'angle du champ de seigle. Elle est basse, carrée et grise, sous les quatre pans égaux de son large toit de tuiles. Les murs font d'épaisses niches aux fenêtres ceintrées que protègent les barreaux rouillés. La galerie de bois met à son unique étage une ceinture qu'agrafe le petit escalier raide. Il y a dans le bas une chambre et une cuisine, en haut deux chambres qui ouvrent sur la galerie.

Derrière la maison, la grange et l'écurie, posées de biais le long du sentier, ferment le petit domaine, que protège, du côté de bise, l'épaule de la colline. Vers le lac, les prairies descendent en paliers, avec les bois, les vergers et les métairies. Le mur rectiligne et bleu du Jura ferme l'horizon. La forêt, du côté du levant, se dresse comme une haie bien droite et bien feuillue. Une combe s'ouvre comme un parc dans la forêt et prolonge le petit jardin, où ont poussé le houx, les sapins et les cèdres. Comme une touffe de chiendents et de prêles autour d'une pierre, les arbres noirs serrent la maison dans leurs bras musculeux.

(E. BUTTET.)

RENÉ MORAX.

## SUJETS D'EXAMEN

Diplôme spécial pour l'enseignement  
dans les classes primaires supérieures du canton de Vaud

MATHÉMATIQUES (Suite).

(Voir *Educateur* N<sup>o</sup> 46.)

1909. — 1<sup>re</sup> série. — 1. Un terrain a la forme d'un trapèze dont la petite base mesure 24 m. de moins que l'autre et sa hauteur est de 75 m. Ensemencé en colza, il a produit 40 hl. de graine à l'ha. La graine, qui pesait 65 kg. par hl., a donné 32% de son poids d'huile. Cette huile vendue 125 fr. le quintal n'a été payée qu'après 125 jours, avec intérêt à 6%. Le propriétaire ayant reçu 859,95 francs on demande de calculer les bases du trapèze? (année commerciale).

2. Un ouvrier peint, à raison de 1,20 fr. le m<sup>2</sup>, les surfaces de 3 carrés mesurant ensemble 136,8725 m<sup>2</sup>. Il a reçu pour l'un 43,20 fr. et on sait que la différence de prix pour les deux autres a été de 52,353 fr. Calculer les côtés des 3 carrés.

3. Un capital de 29625 fr. est divisé en 3 parts. Le rapport de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> est comme 5 est à 3; celui de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> comme 8 est à 5. Calculer ces parts.

Ces parts ont été placées, la 1<sup>re</sup> pendant 7 mois, la 2<sup>e</sup> pendant 4 mois, la 3<sup>e</sup> pendant 16 mois. Les taux d'intérêts sont proportionnels aux nombres 1, 1 1/2, 2. Quels sont ces taux, sachant que l'intérêt total est de 847,50 fr. ?

2<sup>e</sup> série. — 1. Un capital, augmenté de ses intérêts à 4 %, du 15 avril au 12 septembre, a servi à acheter un champ en forme de quadrilatère ayant les dimensions indiquées par le croquis ci-dessous (fig. 1). Le prix de l'are est de 48,50 fr. ; les droits de mutation à l'Etat et à la Commune s'élèvent à 6 % et les frais à 217 fr. Le solde, placé à la Caisse d'épargne, le 12 septembre, à 4 % était devenu au 31 décembre 586,10 fr. Quel était le capital primitif ?

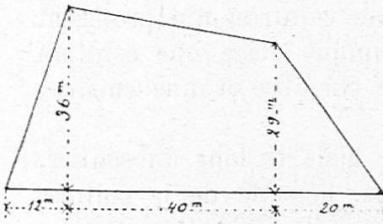


Fig. 1.

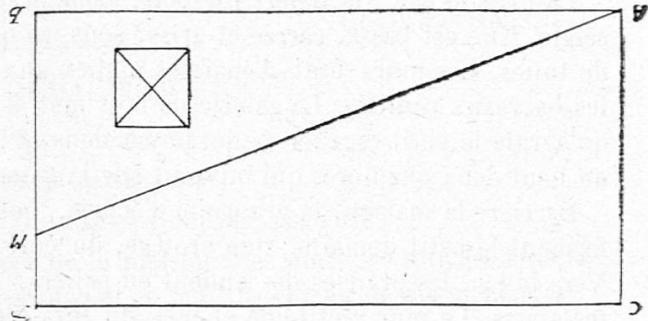


Fig. 2.

2. Un champ rectangulaire a 217 m. de long et 58 m. de large ; par un de ses angles A, on mène une droite coupant le petit côté opposé BC à une distance BM de la base égale à 35 m. (fig. 2). On demande la valeur des deux parties de ce terrain, sachant que l'are vaut 68 fr. et que sur la partie triangulaire se trouve une grange valant 2864 fr. Quelle serait la distance MB si les deux parties devaient avoir la même valeur ? Enfin quelle rente 3 % peut-on acheter, au cours de 98,50, avec le prix total du terrain ?

3. Un cycliste parcourt une piste circulaire de 200 m. de diamètre : il donne 92 coups de pédale du même pied en une minute 27 secondes ; le nombre des dents de la grande roue est de 25 et celui des dents de la petite est de 12 ; le rayon de la roue de derrière est de 0,32 m. ; mais ce rayon est diminué de 5 % par l'aplatissement du pneumatique ; on demande la vitesse du cycliste par heure et le temps qu'il mettra à faire un tour de piste.

1910. — 1. On veut border un tapis dont la largeur est les 3/5 de la longueur, avec une frange, de largeur négligeable, qui coûte 0,75 fr. le mètre. Le prix de la frange nécessaire serait les 2/20 du prix d'achat du tapis et la façon coûterait les 2/3 du prix de la frange. Tout bordé, le tapis revient à 72 fr. Calculer ses deux dimensions.

2. Un entrepreneur a acheté un emplacement à bâtir ayant la forme d'un rectangle dont la somme des dimensions est 230 m. et leur différence 70 m.

1<sup>o</sup> Quel est le prix de cet emplacement vendu 45 fr. l'are ?

2<sup>o</sup> L'acquéreur paie comptant 1180 fr. et pour le solde, il souscrit deux billets, de même valeur nominale, payables respectivement dans 15 et 18 mois. Quelle

est la valeur nominale de ces effets? On sait que le vendeur entend que son argent lui rapporte 4 %.

3. Un réservoir qui a la forme d'un prisme droit, à base rectangulaire, dont la largeur est les  $\frac{5}{8}$  de la longueur, est rempli à la hauteur de 4,50 m. par du blé pesant 75 kg. par hl. Ce blé a été vendu 28 fr. le quintal, en trois lots inversement proportionnels aux nombres 3, 5, 8. Le prix du premier lot augmenté de ses intérêts 4 %, pendant 3 ans 5 mois, a fourni une somme de 12565,60 fr. Quelles sont à 1 centimètre près, les dimensions de la base?

1911. — 1<sup>re</sup> série. — 1. Deux capitaux sont placés, l'un, à 4 % pendant 7 mois, l'autre, pendant 9 mois. Trouver ces deux capitaux sachant, a) que les intérêts produits sont égaux; b) que ces deux capitaux ajoutés à leurs intérêts forment une somme de 73 138 fr.

2. Une personne a fait de sa fortune 3 parts; les deux premières, placées d'abord, l'une à 5 %, l'autre à 3 %, rapportaient le même intérêt. Au bout d'un an elles ont été retirées avec les intérêts produits et le tout a été placé à 4 %. On obtient alors un revenu annuel de 1660 fr.

La 3<sup>e</sup> part a été employée à l'achat d'un terrain rectangulaire qui a coûté 5000 francs l'ha; son périmètre est de 306 m. On sait en outre que si le terrain avait été deux fois plus long et trois fois plus large, le périmètre aurait été de 734 m. Quelles sont les trois parts?

3. Un voyageur qui se rend à pied de la ville A à la ville B part à midi, en faisant 70 m. par minute; à une certaine distance, il monte dans un tramway qui part de A à 12 heures 20 minutes, pour aller également à B, en faisant 150 m. par minute. Le voyageur arrive ainsi à sa destination 20 minutes plus tôt que s'il avait continué sa route à pied. On demande 1<sup>o</sup>, à quelle distance du point de départ il est monté en tramway; 2<sup>o</sup>, quelle est la distance de A à B.

2<sup>e</sup> série. — 1. Une personne possède un titre de 1240 fr. de rente 3 %; elle vend ce titre au cours de 108 %. L'agent de change prélève une commission de  $\frac{1}{8}$  % et une somme de 1,30 fr. pour frais. Il remet le solde à son client qui paie tout d'abord une dette de 950 fr. Puis il achète un terrain de forme carrée au prix de 110 fr. l'are. Le reste de la somme placé à intérêts simples à 5 % deviendra égal au bout de 5 ans, capital et intérêts compris, à 9007,50 fr. On demande :

1<sup>o</sup> la surface du terrain et son côté évalué en mètres.

2<sup>o</sup> la somme placée à 5 %?

2. Un vase de fer-blanc ouvert à sa partie supérieure a la forme d'un parallélépipède rectangle. Sa profondeur est de 15 cm. et les dimensions de la base sont entre elles comme 4 est à 5. Plein d'eau, le vase pèse 10,275 kg.; plein d'un liquide de densité 0,92, il pèse 9,675 kg.

On demande: la capacité du vase; le poids du vase vide; ses dimensions et le poids du dm<sup>2</sup> du fer-blanc avec lequel il est construit?

3. Trois personnes présentent à un banquier des billets dont les valeurs nominales respectives sont 10400, 11000 et 10560 fr. Le banquier donne la même somme à chacune d'elle après avoir escompté les billets au même taux. Quel est ce taux et quelle est l'échéance du 2<sup>e</sup> billet, sachant que le 1<sup>er</sup> était payable au bout de 2 mois 20 jours et le 3<sup>e</sup>, au bout de 6 mois 20 jours? (Année commerciale.)

(A suivre.)

COURS COMPLÉMENTAIRES

3<sup>me</sup> semaine, Mercredi.

GÉOGRAPHIE : *Compte rendu* des leçons précédentes, en utilisant uniquement la carte muette.

HISTOIRE : *Soulèvements dans les petits Cantons. — La Suisse, théâtre de la guerre étrangère.* L'année 1798 est fertile en événements historiques : Révolution vaudoise, invasion française, chute de Berne, fin d'une Confédération que plusieurs siècles avaient édifiée. La résistance au nouvel état de choses viendra du berceau même de l'ancienne Ligue. Raconter la belle résistance des Schwytzois, la lutte héroïque et désespérée des Nidwaldiens, et les difficultés que le nouveau gouvernement allait rencontrer. Ces difficultés furent aggravées par les événements de 1799 qui firent de la Suisse le champ clos d'une guerre étrangère.

RÉDACTION : *La procuration.* La procuration est une pièce ayant une valeur légale ; elle ne peut donc être établie d'une façon quelconque. Il est nécessaire qu'elle indique clairement le nom du *mandant* et celui du *mandataire*, ainsi que *l'objet* pour lequel on la crée. Elle doit être datée, signée, et enfin légalisée par le Juge de Paix (à cause des abus qui en pourraient être faits).

On utilisera les modèles donnés par le *Jeune Citoyen* ou telle autre procuration qu'on aurait à sa disposition.

INSTRUCTION CIVIQUE : *Le Conseil général. Le Conseil communal.* Pourquoi toutes les communes n'ont-elles pas le régime si vraiment démocratique de la *landsgemeinde* ? Comment est constitué le Conseil général ? Qui assermente ses membres ? Bureau du Conseil (président ou vice-président et scrutateurs) ; secrétaire et huissier. Par qui est nommé le Conseil communal ? Attributions du Conseil général ou du Conseil communal. Ce dernier nomme la municipalité, attribution qui n'appartient pas au Conseil général.

CALCUL : 1<sup>re</sup> div. : *Réduction à l'unité* ; rapports inverses ; caractères de divisibilité des nombres permettant de reconnaître les simplifications possibles. Discuter en commun le problème 586, page 36 du Recueil.

2<sup>me</sup> div. : *Multiplication des nombres entiers.* Cas particuliers : 1<sup>o</sup> par un nombre entier de dizaines, de centaines, de mille, etc. ; — 2<sup>o</sup> par un nombre renfermant un ou des zéros (309, 2007, etc.).

Samedi.

CALCUL : 1<sup>re</sup> div. : *Oral*, pages 38 et 39 du Recueil. *Écrit* : Nos 590, 591, 595, 599 et 603, (ces 2 derniers pour les élèves avancés).

2<sup>me</sup> div. : *Oral*, pages 10 et 11. *Écrit* : probl. 99 et suivants, page 6.

HISTOIRE ET INST. CIVIQUE : *Compte rendu.*

RÉDACTION : *Procurations* : 1<sup>o</sup> Un maître autorise son domestique à recevoir le prix de pièces de bétail vendues à M. X. — 2<sup>o</sup> Un père donne procuration à son fils pour signer en son nom l'acte d'acquisition d'un immeuble.

GÉOGRAPHIE : *Canton de Vaud*, partie physique. Partir de la région où l'on habite, continuer par la plus prochaine et finir par la plus éloignée.

LECTURE : *Jeune Citoyen*, N<sup>o</sup> 3, page 15 ; N<sup>o</sup> 4, page 25, et N<sup>o</sup> 20, page 33.

Et. VISINAND.



500 élèves en 4 ans  
Les plus beaux succès

## VAUD

### INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 10 novembre 1913, le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif :

Mlle **Renée VIRIEUX**, en qualité de maîtresse secondaire au Collège d'Aigle, ainsi que MM. **Robert BESANÇON**, et **Adolphe SCHAFFNER** également maîtres secondaires, au dit établissement.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

**Transports funèbres pour tous pays.** — Cercueils du plus simple au plus riche. expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10% sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

## Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

**Produits de la maison:**

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

**Jules RAPPÀ Succ.**

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.  
Nombreuses attestations à disposition.  
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.  
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

**Demandez le Catalogue général gratis et franco.**

# Les Machines à coudre

# SINGER

nouveau modèle

**LES MACHINES A COUDRE SINGER**

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

## TURIN 1911

## DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

**Aux Expositions universelles de**

*PARIS*      *St-LOUIS*      *MILAN*      *BRUXELLES*  
1878-1889-1900      E. U. A. 1904      1906      1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

## COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue du Marché, 13, GENÈVE

**Seules maisons pour la Suisse romande :**

**Bienne**, rue de Nidau, 43.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert 37.

**Delémont**, rue des Moulins, 1.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 64.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Montreux**, Grand'rue, 73

**Neuchâtel**, rue du Seyon.

**Nyon**, rue Neuve, 2.

**Vevey**, rue du Lac, 11.

**Yverdon**, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

# TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :

avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de

## PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques  
————— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

## INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

**Musique de tous pays** et toutes les **Partitions d'Opéras**

**Partitions d'orchestre** en format de poche

— **Rouleau** pour le **PHONOLA** —

**GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE**

👉 Le plus grand choix de **CHEURS** existant 👈

*Vous trouverez tout cela chez*

# FÆTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 48.9

LAUSANNE — 6 Décembre 1913.



# L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

- MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.  
**Rosier**, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.  
**Pesson**, Ch., inspecteur, Genève.  
M<sup>me</sup> **Pesson**, Augusta, Genève.  
**Métral**, Marie, Genève.  
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.  
**Charvoz**, A., instituteur, Chêne-Bourg.  
**Dubois**, A., » Genève.

### Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.  
**Duvoisin** directeur, Delémont.  
**Baumgartner**, inst., Bienne.  
**Marchand**, directeur, Porrentruy.  
**Mœckli**, instituteur, Neuveville.  
**Sautébin**, instituteur, Reconvilier.

### Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

### Neuchâtel.

- MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.  
**Brandt**, W., inst., Neuchâtel.  
**Busillon**, L., inst., Couvet.  
**Huguenin**, V., inst., Locle.  
**Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds

### Vaud.

- MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.  
**Allaz**, E., inst., Assens.  
**Barraud**, W., inst., Vich.  
**Baudat**, J., inst., Corcelles s/Concise.  
**Cloux**, J., inst., Lausanne.  
**Dufey**, A., inst., Mex.  
**Galloz**, H., inst., Yverdon.  
**Giddey**, L., inst., Montherod.  
**Lenoir**, H., inst., Vevey.  
**Magnin**, J., inst., Lausanne.  
**Pache**, A., inst., Moudon.  
**Panchaud**, A., député, Lonay.  
**Petermann**, J., inst., Lausanne.  
**Berthoud**, L., inst., Lavey

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et  
**Chuard**, E., Conseiller d'Etat, Lausanne  
Présidents d'honneur.  
**Briod**, E., inst., Président, Lausanne.  
**Porchet**, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.
- MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.  
**Cordey**, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.  
**Guex**, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

# Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

## Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits  
THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

# ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

# PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille  
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

## Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

# J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

## FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

# CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple  
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*,  
Escompte 10 0/0 sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne  
par les membres de la S. P. V.

Prix : 2 francs.

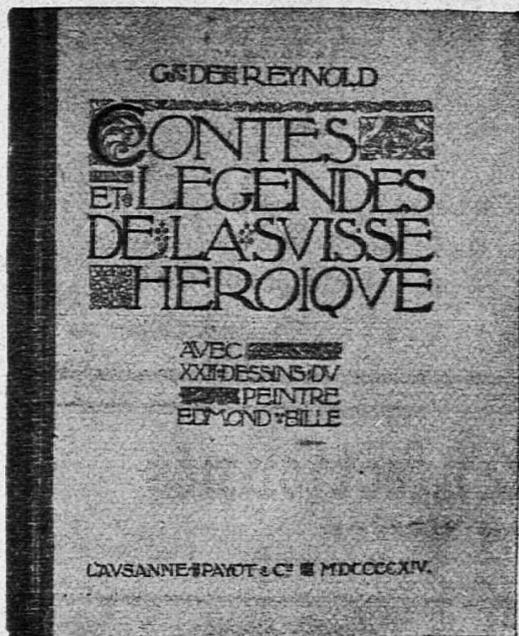
## RECUEIL DE DICTÉES ET DEVOIRS

Préparé et édité par Eug. Monod, rédacteur, Vevey.

Plus de 260 dictées. Grand nombre de devoirs. Orthographe. Elocution. Rédaction. Ce livre épargne temps et peine.

# Librairie Payot & C<sup>ie</sup>, Lausanne

## Dernières Publications



**CONTES ET LÉGENDES DE LA SUISSE HÉROÏQUE** par Gonzague de REYNOLD. Avec 22 illustrations du peintre Bille. Grand in-8 carré, cartonné . . . . . 4.—

Ces légendes suisses reposent pour la plupart sur d'anciens textes et font revivre avec beaucoup de couleur et de poésie l'époque héroïque des origines nationales. Le volume est illustré de très beaux dessins du peintre Edmond Bille et constitue l'une des œuvres les plus intéressantes et les plus artistiques de la littérature suisse. Ce superbe ouvrage constitue un très beau cadeau d'étrennes.

## AU TEMPS DES CHEVALIERS

Contes du moyen âge adaptés d'après les textes originaux par M. BUTTS, avec 65 illustrations de F. Bovard. In-16 relié fr. 5.—; broché fr. 3.50

Dans cet attrayant volume défile tout le moyen âge pittoresque des preux chevaliers, seigneurs et nobles dames, serfs et bourgeois, sergents et clercs; on y rencontre les dragons, les fées et les loups-garous. On y assiste à des combats, à des sièges, à des tournois; on suit les barons dans leurs voyages, à la guerre; on accompagne les pèlerins aux sanctuaires, les marchands aux foires et les croisés à Jérusalem. Tous les multiples aspects de cette époque si variée et si vivante y apparaissent avec un étonnant relief qui plaira infiniment aux jeunes lecteurs.



**LOUIS PASTEUR**, un grand esprit, une grande âme, par E. de VILLEROY. (Les livres de la jeunesse), in-16 relié fr. 1.75; broché fr. 1.—



**L'ARMÉE SUISSE** par Ch. EGLI. Edition française par le major M. WARNERY. In-16, av. nombr. tableaux et 4 cartes, br. 5.—

En publiant *L'Armée suisse*, le colonel Egli a voulu mettre à la portée de chacun le tableau général de l'organisation militaire suisse dans son état actuel. Cet ouvrage est la description complète et vivante de notre armée de milices; il est le véritable vade-mecum des officiers et sous-officiers auxquels il fournit, sous une forme condensée, tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin dans les cours et services militaires. Hors du service, c'est aussi le guide indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux choses militaires puisqu'on y trouve de précieuses indications sur tout ce qui se rapporte à l'armée et à l'administration militaires suisses. Diverses annexes et cartes et de nombreux tableaux hors texte et dans le texte complètent le volume; un répertoire alphabétique et des notes marginales facilitent beaucoup les recherches.

Ce beau volume est le cadeau par excellence pour les soldats de tous grades.